

**ATELIER REGIONAL POUR L EPARTAGE DU PROJET D'APPUI AU
SUIVI ET A LA TERRITORIALISATION DES ODD (PAST-ODD) AVEC
LES ELUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PILOTES**

**Allocution du Représentant Résident
du PNUD par intérim**

11 Juin 2019, Saly, Sénégal

Monsieur le Ministre

Monsieur le Directeur de Cabinet

Monsieur le Directeur de la Promotion du Développement Territorial

Monsieur le Représentant de la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques,

Monsieur le Représentant de la Direction Générale de la Statistique,

Messieurs les Maires des collectivités territoriales pilotes

Chers collègues membres de la Task Force ODD du SNU

Mesdames et messieurs chers invités

C'est pour moi un grand plaisir que de m'adresser à vous ce matin au nom de la Représentante Résidente du PNUD et de la taskforce ODD du Système des Nations Unies, pour vous souhaiter très cordialement la bienvenue à l'occasion de l'ouverture officielle de l'atelier sur le partage du projet d'appui au suivi et à la territorialisation des ODD.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de Monsieur le Ministre qui a bien voulu accepter de présider cette cérémonie malgré son calendrier très chargé. Cela témoigne si besoin est de son engagement personnel à faire de l'appropriation des ODD au niveau territorial une priorité de son Département ministériel.

Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs,

Comme vous le savez, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 25 septembre 2015 un programme de développement durable à l'horizon 2030, repris dans un document intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Ce programme constitue le nouveau cadre de développement mondial reposant sur 17 objectifs de développement durable déclinés en 169 cibles dans les domaines de l'économie, du développement social et de la protection de l'environnement. Il prévoit également de répondre aux difficultés croissantes découlant de l'interdépendance entre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement.

Ne laisser personne de côté, tel est l'objectif de ce nouveau programme qui a également l'ambition de transformer le monde dans lequel nous vivons, à commencer par le niveau national et local.

Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs,

Après analyse des résultats plutôt mitigés auxquels sont parvenus nombre de pays dans l'atteinte des OMD, les Maires, Présidents de gouvernements régionaux et les représentants d'associations d'autorités locales, réunis au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de la « Global Taskforce of Local and Regional Governments for post-2015 Development Agenda », sont arrivés à la conclusion que la démarche méthodologique à déployer et les institutions à mettre en place pour garantir l'atteinte des ambitieux objectifs de l'agenda 2030 passent nécessairement par la participation des territoires, l'action et le leadership local afin de fédérer toutes les énergies autour de ces défis de développement.

La réussite de tous les ODD, ont-ils affirmé, exige l'action locale parce que je cite : « les villes et les territoires sont les espaces où vivent femmes et hommes, filles et garçons, là où toutes et tous travaillent à leurs moyens de subsistance et là où les rêves prennent naissance. On y fait face aux inégalités et à la pauvreté, on y fournit santé et éducation, on y protège les écosystèmes et les droits humains doivent y être garantis ».

Par ailleurs, une étude réalisée en 2017 par les associations nationales des villes du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun de Côte d'Ivoire, de Guinée et du Sénégal en collaboration avec l'Union européenne, sur la mise en œuvre des stratégies nationales de localisation des ODD, a fait ressortir parmi ces recommandations, que les associations d'élus souhaitent être consultées, depuis l'identification des opérations, jusqu'à leur suivi-évaluation. La localisation des ODD nécessite, en effet, une meilleure prise en compte du point de vue des autorités municipales.

Tel est l'objet de présent atelier d'échanger avec les élus des collectivités territoriales pilotes sur le contenu du Projet PAST-ODD et sur son éventuelle opérationnalisation dans ces communes pré-choisies.

Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs,

Les collectivités territoriales de par la politique de décentralisation et de l'option de territorialisation des politiques publiques sont des acteurs incontournables de la mise en œuvre et du suivi des ODD. Leur position de proximité et leurs missions au plus près des sociétés locales et des territoires les inclinent naturellement à une action publique diligente, adaptée, inclusive et efficace pour répondre aux aspirations de leurs populations et aux défis de ces territoires.

A ce propos, je voudrais partager avec vous deux réflexions que je trouve pertinentes soulevées dans les conclusions de l'étude citée plus haut :

Premièrement, la mise en œuvre des ODD s'intègrent bien aux compétences des collectivités territoriales et il y a une parfaite synchronie qui dispose théoriquement et juridiquement à une localisation des ODD notamment à travers les articles 27 et 81 du code général des collectivités locales.

Aussi, le croisement entre les compétences transférées aux collectivités territoriales et les 17 ODD montre une parfaitement correspondance entre eux, et

au moins 7 des compétences transférées peuvent constituer un fondement juridique à une localisation des ODD.

Deuxièmement, il existe des opportunités de prise en charge des ODD dans le cadre des mécanismes de territorialisation des politiques publiques.

En effet, l'espace de dialogue dans l'article 38 du Code Général des Collectivités Locales qui réunit autour du représentant de l'Etat et du président du conseil départemental, l'ensemble des communes, de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, offre une bonne opportunité d'information, de communication, d'harmonisation et in fine de localisation des ODD.

Monsieur le Ministre, mesdames et Messieurs, Chers Invites,

En conclusion, j'espère que le partage de cette initiative ainsi que les résultats et conclusions qui découleront du présent atelier nous permettront de continuer à défendre l'esprit d'inclusion sur lequel repose l'Agenda 2030.

Je profite également de cette occasion pour inviter l'ensemble des élus ici présents ainsi que les autres acteurs de la planification territoriale, à accompagner le Système des Nations et la Direction de la Promotion du Développement Territorial, pour la réussite des ateliers zonaux qu'ils envisagent d'organiser dans les prochaines semaines, pour la vulgarisation du guide de planification territoriale intégrant les ODD.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans réaffirmer la disponibilité et la volonté du Système des Nations, à mettre tout son soutien à la disposition des collectivités territoriales, pour créer les conditions de développement durable et améliorer le bien-être des populations.

Je vous remercie.